



Octobre 2006 - 2

T Travail E Emploi O Organisations S Savoirs

Périodique de l'équipe TEOS
Laboratoire d'Economie d'Orléans
UMR 6221 – rue de Blois
BP 6739 45067 Orléans Cedex 2
<http://www.univ-orleans.fr/leo/>

Parcours et insertion des docteurs issus de l'école doctorale SHS de l'Université d'Orléans.

Nicolas Dubois-Dunilac



Laboratoire d'Economie d'Orléans

L'enquête présentée dans cette note de synthèse s'intègre dans un contexte où l'intérêt pour l'insertion professionnelle des diplômés de l'université et l'évaluation des formations croît. L'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université d'Orléans a, en tant que structure encadrante de la formation doctorale, des préoccupations locales spécifiques. Notre équipe a été chargée de mener une enquête qui a pour objectif de caractériser le parcours d'insertion et d'évaluer la qualité de l'encadrement pour les docteurs ayant soutenu leur thèse entre 2002 et 2005. Malgré des objectifs précis, la portée de l'enquête présentée ici est à relativiser. En effet, le projet de caractériser de manière précise le parcours d'un docteur issu de l'école doctorale SHS apparaît difficile. L'obstacle principal est la variété des disciplines concernées (8 disciplines très différentes), mais au delà de cet aspect, l'idiosyncrasie des parcours des docteurs est telle que *portraitiser* un docteur type est presque impossible. C'est la raison pour laquelle l'approche méthodologique que nous avons adoptée accorde une grande place à l'analyse qualitative des parcours, sans oublier de mettre en avant des éléments communs et/ou distinctifs dans les préoccupations des docteurs et de souligner la problématique locale spécifique à la grande variété des disciplines concernées.

Un questionnaire complet a été distribué par voie postale à 72 docteurs répertoriés dans la base de données fournie par l'école doctorale. Seuls 37 d'entre eux ont répondu après une relance courrier. Aucun élément ne semble indiquer que l'échantillon n'est pas représentatif de la population des 72 docteurs.

Une durée de préparation longue et un âge moyen élevé...

Parmi les données qui concernent le contexte de préparation d'une thèse, l'âge d'obtention et la durée de préparation sont des indicateurs génériques fondamentaux. Cette section résume ce qui caractérise l'échantillon et la population de base (lorsque les données sont valides).

Tableau 1 : âges moyens (étendue et effectifs le cas échéant) des docteurs répondants (n=37) et de la population (n=72), en fonction du genre et séparément pour les docteurs de moins de 40 ans. La convention de notation des âges moyens est : « années;mois ».

	Age moyen et étendue (échantillon, n=37)	Age moyen et étendue (population, n=72)
Tous	34;8 (de 27;4 à 69;5)	35;1 (27;0 à 69;5)
<40 ans (n=32)	32;1 (de 27;4 à 39;9)	31;5 (27;0 à 39;9)
Femmes (<40 ans, n=17)	31;3 (de 27;4 à 37;11)	30;5 (27;0 à 36;3)
Hommes (<40 ans, n=15)	33;0 (de 29;6 à 39;9)	32;4 (27;3 à 38;11)

Le Tableau 1 rapporte les âges moyens des docteurs répondants et l'âge moyen de l'ensemble de la population. L'étendue supérieure à 40 ans nous incite à dissocier les docteurs ayant moins de 40 ans des docteurs les plus âgés. L'âge moyen est relativement élevé car supérieur à 30 ans dans tous les cas. Une analyse de variance conduite sur les âges (transformés en jours) avec le facteur principal « discipline » (7 modalités) n'est pas statistiquement significative. De même, aucune des comparaisons par paires de disciplines ne se montre significative.

Comme l'indique la partie gauche du Tableau 2, la durée moyenne de préparation de la thèse est de 5 ans pour les 34 docteurs ayant répondu à la question et de 5 ans et 4 mois pour les 64 docteurs pour lesquels les dates de première inscription en thèse sont valides. Ces moyennes sont supérieures à la durée légale de la plupart des financements de thèse de type allocation de recherche. La durée est significativement plus élevée en droit comparée aux langues ($t_{13}=2,49$; $p<0,05$), aux géographes ($t_{14}=2,57$; $p<0,05$) et aux gestionnaires ($t_{12}=2,44$; $p<0,05$). Le faible nombre d'historiens dans notre échantillon ne permet pas de procéder à des tests équivalents fiables, mais les différences sont descriptivement importantes. La durée moyenne la plus faible est à mettre à l'actif des géographes qui dépassent à peine les 4 ans en moyenne dans l'échantillon (et moins de 4 ans pour l'ensemble des géographes présents dans la base initiale). Les docteurs issus des autres disciplines ont une durée moyenne de préparation intermédiaire entre 4 et 5 ans.

Tableau 2 : durées moyennes de préparation de la thèse (étendue et effectifs le cas échéant) des docteurs de l'échantillon des répondants ($n=34$) ou de la population ($n=67$) en fonction de la discipline. La convention de notation des durées est : « années;mois ».

Discipline	Durées moyennes (répondants, $n=34^*$)	Durées moyennes (tous, $n=67^*$)
Tous	5 (3;2 à 7;1)	5;4 (2;8 à 12;1)
Economie	5;1 (3;11 à 6;3), $n=10$	5;6 (2;11 à 12;1), $n=22$
Droit	5;7 (4;0 à 7;1), $n=10$	6;1 (3;5 à 10;11), $n=19$
Langues	4;4 (4;0 à 4;8), $n=4$	4;11 (4;0 à 6;2), $n=6$
Lettres	4;8 (4;1 à 5;3), $n=2$	4;7 (3;6 à 6;0), $n=6$
Histoire	5;10 (5;7 à 6;0), $n=2$	5;10 (5;7 à 6;0), $n=2$
Géographie	4;2 (3;2 à 5;1), $n=4$	3;11 (2;8 à 5;1), $n=8$
Gestion	4;7 (4;1 à 5;0), $n=2$	4;7 (4;1 à 5;0), $n=4$

Parcours universitaire et situation au moment de l'inscription en thèse

Tableau 3 : études supérieures, parcours universitaire et thèses en cotuelle.

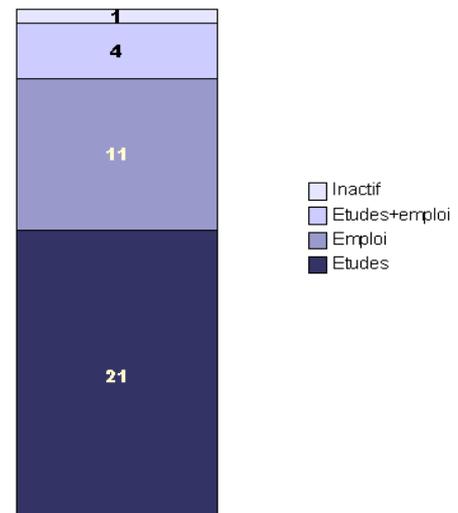
Diplôme avant la thèse	effectifs	
DEA	32	
3ème cycle étranger	5	Roumanie, Italie, Pérou, Sénégal et Burkina-Faso
Mobilité (origines)		
Orléans / Tours	25 / 1	
DEA autre université	6	
2ème cycle		
Diplôme universitaire	35	
Ingénieurs	2	Agronomie et Biologie
Cotuelles		
5 dont 3 internationales		

Le Tableau 3 montre que la plupart des docteurs ont obtenu un DEA avant d'entamer leur thèse ou un diplôme équivalent étranger pour 5 docteurs. La mobilité des étudiants est relativement faible puisque la plupart ont obtenu leur diplôme de troisième cycle à l'Université d'Orléans et seulement 6 dans une autre université. Concernant le parcours en premier et deuxième cycle, la plupart des docteurs ont poursuivi leurs études exclusivement à l'université, seuls 2 docteurs sortent d'une école d'ingénieur.

Enfin, 5 docteurs sur 37 ont réalisé une thèse en cotuelle, mais sur ces 5 thèses seules 3 sont des thèses réalisées dans le cadre de conventions internationales.

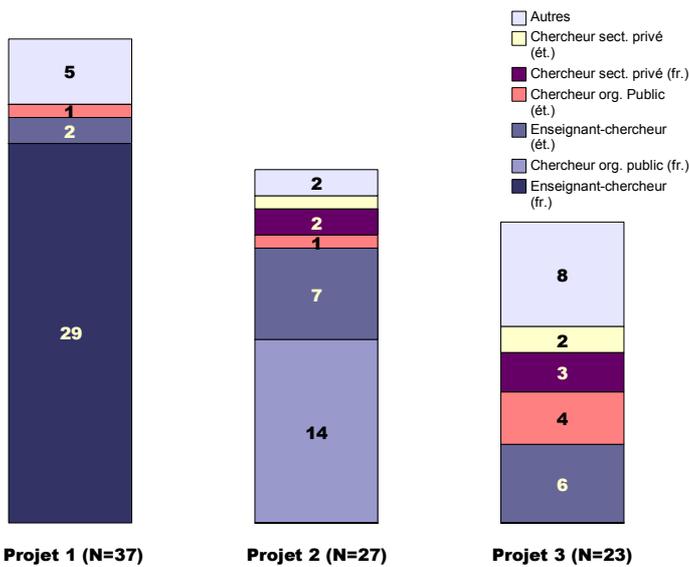
Figure 1 : situation des docteurs lors de leur inscription en thèse.

La Figure 1 montre que la majorité des docteurs étaient en études à temps complet lors de leur inscription en thèse. Mais 11 d'entre eux déclarent avoir été en emploi à cette période (temps plein) et 4 cumulaient emploi + études. Enfin, un docteur était à la retraite au moment de l'inscription.



Les projets lors de l'inscription en thèse

Figure 2: projets des docteurs au moment de leur inscription en thèse



Comme l'indique la colonne de droite de la Figure 2, tous les répondants avaient au moins un projet en s'inscrivant en thèse. Le projet préféré par les $\frac{3}{4}$ des docteurs était de poursuivre une carrière d'enseignant-chercheur en France. Si nous ajoutons les 2 docteurs ayant un projet similaire à l'étranger nous arrivons à plus de 80%.

La colonne au centre de la Figure 2 rapporte les projets plus annexes (de niveau 2). La variabilité des réponses est élevée. 14 docteurs déclarent avoir eu comme second projet de devenir chercheur dans un organisme public en France (et un projet similaire à l'étranger) et 7 de devenir enseignant-chercheur à l'étranger (docteurs qui sont pour la plupart de nationalité étrangère). Enfin, seulement 5 docteurs avaient le projet de faire carrière dans le secteur privé.

Enfin, 23 docteurs déclarent avoir eu un troisième projet. C'est à ce niveau que les projets dans le secteur privé sont les plus nombreux puisqu'ils concernent près de la moitié des docteurs (11 sur 23). Ces projets ne correspondent que très rarement à des projets dans la recherche. Seuls 5 docteurs déclarent avoir eu un projet de carrière de chercheur dans le secteur privé (dont 2 à l'étranger). Concernant le secteur public, tous les projets cités à ce niveau sont des projets de carrière de chercheur dans un organisme public (dont 4 à l'étranger).

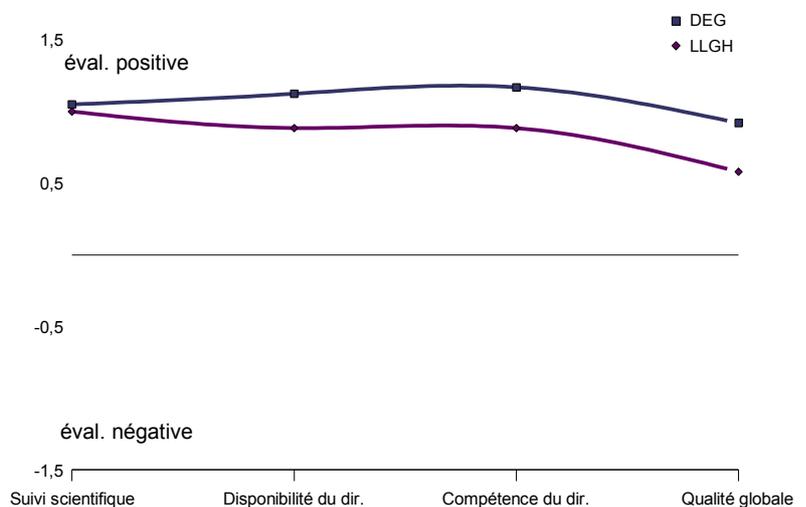
Trois points essentiels sont à retenir de ces résultats :

- Premièrement, une thèse est réalisée dans le but premier de poursuivre une carrière dans le secteur public et particulièrement dans l'enseignement et la recherche à l'université.
- Le deuxième point important est la persistance de la prédominance des projets de carrière dans le secteur public, particulièrement dans le cadre d'organismes de recherche public, en tant second projet.
- Le troisième élément à retenir est la prédominance des projets qui correspondent à une forme de déclassement lorsqu'un projet annexe est évoqué. La carrière privilégiée dans le cas d'un échec aux projets dans l'enseignement et/ou la recherche publique est une voie qui ne correspond que très rarement à un poste dans la recherche, en tout cas lorsque ce type de projet est localisé en France.

La thèse : évaluation de l'encadrement

Figure 3 : évaluation de la qualité de l'encadrement des travaux de thèse pour les docteurs en droit, économie ou gestion (DEG, n=24) et les docteurs de lettres, langues, géographie ou histoire (LLGH, n=17).

La Figure 3 montre que les docteurs de Lettres, Langues, Géographie et Histoire (LLGH) ont tendance à moins bien évaluer la qualité de l'encadrement de leurs travaux (cette différence n'est que descriptive et n'est pas validée statistiquement). Par contre, de manière générale, les comparaisons par paires montrent que la qualité globale de l'encadrement est jugée significativement moins bonne que les critères liés aux compétences du directeur de thèse, indépendamment de la discipline ($p < 0,05$).



Evaluation de l'encadrement de l'école doctorale

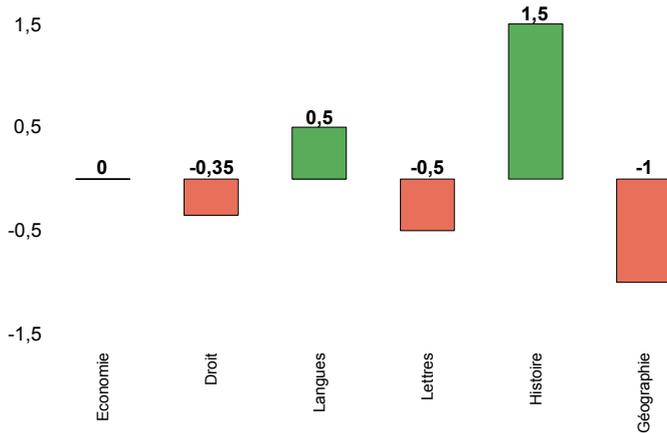


Figure 4 : niveau de satisfaction moyen des docteurs par rapport aux formations proposées par l'école doctorale SHS (n=19).

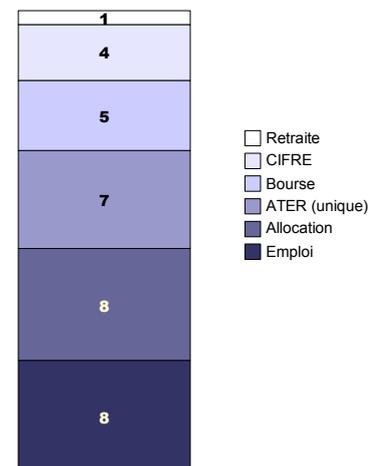
A peine plus de la moitié des docteurs répondants déclarent avoir participé à une formation proposée par l'école doctorale. Les moyennes rapportées dans la Figure 4 montrent que le niveau de satisfaction est mitigé et diffère descriptivement en fonction des disciplines. Si les docteurs en langues et en histoire se déclarent plutôt satisfaits en moyenne, les docteurs issus des autres disciplines se déclarent insatisfaits (ou neutres pour ce qui est des économistes).

La faible participation des docteurs aux formations proposées par l'école doctorale et l'évaluation plutôt mitigée qu'ils en font lorsqu'ils déclarent y avoir participé est de nature à inciter les responsables de l'école doctorale à entamer une réflexion sur les modalités et le contenu des formations.

La thèse : financement et conditions de vie

Figure 5 : financement de la thèse.

Sur les 37 répondants, 33 déclarent avoir bénéficié d'au moins une source de financement au cours de leur thèse. La Figure 5 détaille les différents cas de figure. Seuls 8 docteurs ont bénéficié d'une allocation de recherche d'une durée de 3 ans. Parallèlement, 4 docteurs ont réalisé leur travaux de thèse dans le cadre d'un contrat CIFRE (1 économiste, 1 juriste et 2 géographes). Les bourses d'études concernent 5 docteurs et 7 docteurs ont bénéficié d'un ou deux ans de contrat d'Attaché Temporaire à l'Enseignement et la Recherche en tant que source principale de financement. Parallèlement, 9 docteurs ont bénéficié de contrats ATER en complément d'une source spécifique de financement de leur thèse. En dehors des financements institutionnels, de nombreux docteurs ont financé leurs études à l'aide d'un emploi. En tout, 15 docteurs sur les 33 concernés déclarent avoir occupé au moins un emploi au cours de leur thèse mais seuls 8 considèrent cette source de financement comme la source principale.



Trois points à retenir sur l'encadrement, la valorisation des travaux (non décrite dans cette synthèse) et les conditions de vie :

- le premier est que l'évaluation de la qualité de l'encadrement des travaux de thèse est très différente d'une discipline à l'autre.
- Le deuxième est la dépendance entre le type de valorisation des recherches favorisé et la discipline. Les économistes et les langues privilégient les valorisations de type articles dans des revues à comité de lecture et les communications dans le cadre de congrès internationaux (surtout les économistes) alors que les juristes (et dans une moindre mesure les historiens) privilégient les articles dans des revues sans comité de lecture ou des chapitres d'ouvrages ou ouvrages complets.
- Le dernier point est que certaines situations laissent apparaître des éléments de précarité, notamment concernant la situation par rapport aux financements (la difficulté du cumul études et emploi est souligné par certains).

L'après thèse : parcours d'insertion et niveau de réalisation des projets

Chômage

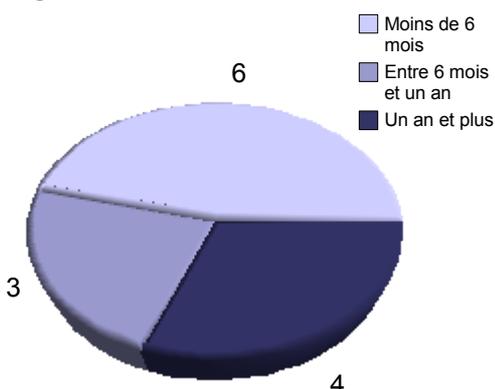
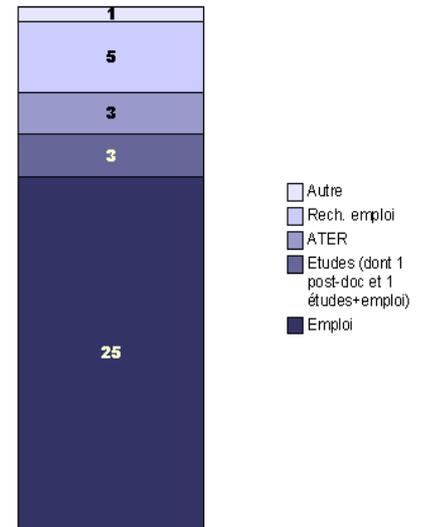


Figure 6 : répartition des docteurs en fonction de la durée du chômage.

Sur 37 docteurs, 13 déclarent s'être inscrits au chômage après la soutenance de leur thèse. Comme l'indique la Figure 6, la plus grosse part des docteurs ayant connu le chômage le sont (ou l'ont été) moins de 6 mois. Mais parmi ces 6 docteurs, 5 sont en attente de qualification CNU et il s'agit de docteurs ayant soutenu fin 2005. A noter que 4 docteurs ont connu un chômage d'un an ou plus, dont 3 sur une période de 14 mois (2 docteurs de 2002 et un docteur de 2004, ce dernier déclare être encore au chômage au moment de remplir le questionnaire).

Figure 7: situation des docteurs au moment de remplir le questionnaire.

Comme le montre la Figure 7, une très forte majorité des docteurs (25) se déclarent en emploi (hors ATER), 5 se déclarent en recherche d'emploi (parmi lesquels 4 ont soutenu fin 2005). Enfin, 3 sont encore ATER (tous ont soutenu en 2005) et 3 cumulent études et emploi. Parmi ces derniers, un seul est en post-doctorat (géographe), un déclare cumuler études et emploi et enfin un déclare être en étude uniquement. Au final, 32 docteurs sont en emploi au moment de remplir le questionnaire en comptabilisant les contrats temporaires du secteur public de l'enseignement et/ou de la recherche de type ATER et 27 sont en emploi si l'on exclut ces contrats spécifiques. Parmi les docteurs de 2002 à 2004 un seul docteur déclare être à la recherche d'un emploi



Type de contrat pour les docteurs en emploi

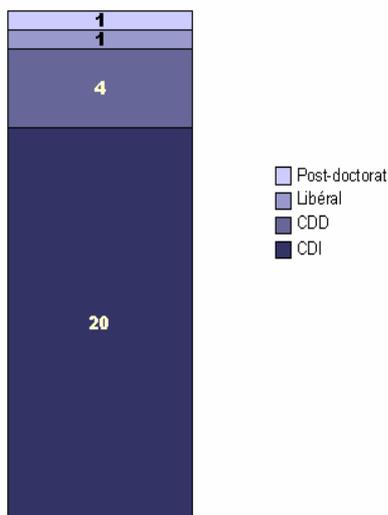


Figure 8 : type de contrat pour les 27 docteurs en emploi (hors-ATER mais avec le post-doc).

Les emplois occupés sont massivement des emplois du secteur public (21 en tout, cf. Figure 8). Parmi les 20 docteurs en contrat à durée indéterminée, 16 sont des fonctionnaires et 4 ont des contrats de droit privé. Les 4 contrats à durée déterminés sont tous dans le secteur public. Enfin, un seul docteur à une activité d'indépendant (consultant en gestion) et cumule cette activité avec un poste de maître de conférence associé.

Que deviennent les docteurs dont le projet préféré n'est pas satisfait?

Sur les 17 docteurs de 2002 à 2004 ayant comme projet préféré de devenir enseignant-chercheur en France, 8 n'ont pas vu leur projet aboutir. Parmi ces 8 docteurs : un avait un seul projet; 2 docteurs voient leur deuxième projet aboutir (une avocate et un équivalent maître de conférence [MCU] à l'étranger); un docteur est en recherche d'emploi, un docteur reste enseignante d'anglais en CDD (et ne voit pas son deuxième projet d'obtenir un poste d'enseignant-chercheur à l'étranger aboutir); 2 économistes en banque centrale mais qui projetaient uniquement une carrière dans l'enseignement ou la recherche; une vacataire qui enseigne dans une école privée et ne voit aucun de ses projets académiques initiaux se réaliser, et enfin un professeur du secondaire qui ne voit aucun de ses projets se réaliser. Les docteurs avec des projets autres que des carrières académiques ont tous vu leur projet aboutir.

Adéquation « ressentie » entre le poste occupé et le niveau de qualification

De nombreux docteurs estiment qu'il y a adéquation entre leur formation et l'emploi qu'ils occupent, 15 déclarent qu'il existe des liens directs entre leur formation et le contenu leur emploi. Mis à part les MCU, les liens que soulignent les docteurs sont surtout des liens de contenu avant d'être une adéquation entre le niveau de qualification et les caractéristiques du poste.

Synthèse-conclusions

Dans l'ensemble, les résultats sont globalement positifs mais relativement mitigés pour les éléments qui concernent l'encadrement en cours de thèse. Les résultats montrent notamment des disparités entre les disciplines et soulignent les différences dans les modes d'encadrement de la formation au niveau des équipes de recherche. Sans surprise, les équipes les mieux structurées sont celles qui offrent les meilleures conditions d'encadrement scientifique (les économistes, les géographes et les linguistes particulièrement), à l'inverse, certaines disciplines sont pointées du doigt sur cet aspect particulier par certains docteurs. Ces lacunes sont relatives car la plupart des docteurs s'estiment satisfaits même lorsque les conditions d'encadrement ne sont pas considérées comme optimales.

Concernant le jugement porté sur l'encadrement proposé par l'école doctorale, le bilan est plutôt négatif. La faible fréquentation des formations proposées par l'école doctorale et le sentiment d'inutilité de ces formations sont pointés du doigt par de nombreux docteurs ayant fréquenté ces formations.

Enfin, l'insertion professionnelle se déroule dans de bonnes conditions pour beaucoup de docteurs puisque 32 docteurs sur 37 déclarent occuper un emploi au moment de remplir le questionnaire. Si on exclut les contrats de type ATER et un docteur qui déclare cumuler emploi et études, ce nombre tombe à 27 individus. Les emplois occupés sont variables mais massivement dans le secteur public et les fonctions sont presque systématiquement des fonctions de cadre. Même si l'insertion s'est déroulée dans des conditions correctes, l'adéquation entre le projet préféré et la situation actuelle est assez faible,

notamment pour ce qui est de l'accès aux fonctions de maître de conférence où près de la moitié des projets ne sont pas satisfaits. Même si la plupart déclarent que l'emploi qu'ils occupent a un lien avec le contenu de leur formation, le poste occupé ne correspond pas systématiquement à leurs attentes. Malgré tout, le niveau de satisfaction des docteurs reste élevé, même en cas de déclassement.

En conclusion, sans remettre en cause la structure fondamentale de l'encadrement proposée actuellement par l'école doctorale, un accent particulier pourrait être mis sur la **formation à la valorisation des compétences** et sur une **accentuation des liens entre les docteurs et le monde de l'entreprise**. Concrètement, une partie des formations communes pourraient correspondre à la mise en place d'ateliers de rédaction de CV, de rédaction de lettres de motivations ou encore à des mises en situation d'entretien. Parallèlement, des collaborations avec des personnels issus du service public de l'emploi ou d'autres structures potentiellement impliquées (ANPE, APEC, Association Bernard Gregory...) peuvent être envisagées.

Le bilan de l'enquête est globalement positif et rares sont les docteurs en situation difficile. La plupart sont en emploi moins d'un an après leur soutenance. Cet emploi et la position occupée satisfont la plupart, même lorsqu'il y a déclassement. Les conditions d'études et l'encadrement sont globalement jugés de manière positive. Toutefois, tous ces éléments ne doivent pas éluder les difficultés, notamment le relativement faible niveau de réalisation des projets professionnels initiaux et le rôle de l'école doctorale dans l'encadrement des études.

L'enquête « Parcours et insertion des docteurs : une approche quantitative et qualitative » a été réalisée à la demande de l'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société de l'université d'Orléans. L'ensemble de l'enquête (construction du questionnaire, récolte et analyse des données) a été conduite en collaboration avec le centre associé Céreq du laboratoire d'économie d'Orléans.

Pour en savoir plus : Dubois-Dunilac N., *Parcours et insertion des docteurs : une approche quantitative et qualitative. Le cas des docteurs issus de l'école doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société de l'université d'Orléans - promotions 2002 à 2005 -, rapport final, octobre 2006, 43 pages.*